

Bonus malus écologique 2020: un système illisible de taxe à partir de 110 g de CO2



Le **malus Écologique 2020** des [voitures](#) à moteurs thermiques finance le **bonus des voitures Électriques** et les **sous-traitants de la filière automobile**.

Le système du [bonus malus Écologique automobile](#) 2020 fait l'impasse sur le [bonus Écologique](#) pour les véhicules à moteurs thermiques essence ou diesel, les [véhicules hybrides](#) et les [voitures hybrides](#) rechargeables.

Le système de bonus Écologique 2020 favorise exclusivement l'acquisition de [véhicules Électriques](#), considérés comme étant les plus vertueux.

Les particuliers acquéreurs d'un [véhicule Électrique](#) de moins de 45 000 euros profitent d'un bonus Écologique à l'achat de 6 000 euros (avec un maximum de 27% du [prix](#) du véhicule Électrique batterie incluse).

Les particuliers acquéreurs d'un véhicule Électrique, dont le prix est compris entre 45 000 euros et 60 000 euros, profitent d'un bonus Écologique à l'achat de 3 000 euros (avec un maximum de 27% du prix du véhicule Électrique batterie incluse).

Le bonus Écologique à l'achat d'un [véhicule Électrique](#), dont le prix est inférieur à 60 000 euros, est fixé à 3 000 euros pour les entreprises.

Lorsque la batterie est louée, le montant de la location est inclus dans le prix du véhicule Électrique afin de déterminer le montant maximum du bonus Électrique.

Les autres véhicules (essence, diesel, [hybride](#) et hybride rechargeable) ne sont pas éligibles au bonus Écologique en 2020.

Un malus Écologique est appliqué à **partir de 110 grammes de CO2 par kilomètre** suivant un système de taxe progressive complexe et illisible lié au gramme de CO2.

Le système de taxe est appliqué sur la **base des Émissions de CO2 NEDC corrigées jusqu'au 29 février 2020**.

Le malus Écologique 2020 fixe **85 montants** (!) de malus différents en fonction des rejets de CO2 par kilomètre allant de 50 euros à 20 000 euros.

Un bel effort de simplification administrative à la française qui donne naissance à une règle

usine Ã gaz qui sera revue d'ici le 1er mars 2020. Tout Ãa pour Ãa.

Un vhicule Ãmettant 110 g de CO2 par kilomtre est tax d'un malus Ãcologique de 50 euros, alors qu'une [voiture](#) dont les [missions de CO2](#) sont suprieures ou Ãgales Ã 185 g par kilomtre fait l'objet d'un malus Ãcologique de 20 000 euros.

Du 1er janvier au 29 fvrier 2020, le systme du [bonus malus Ãcologique 2020](#) devient :

Bonus Ãcologique 2020:

Emissions de CO2 infrieures Ã 21 g/km: 6 000 € (maximum 27% du prix du vhicule) sous rserve d'un prix infrieur Ã 45 000 €

Emissions de CO2 infrieures Ã 21 g/km: 3 000 € (maximum 27% du prix du vhicule) pour les vhicules Ãlectriques dont le prix est compris entre 45 000 € et 60 000 €

Ni bonus, ni malus 2020:

Emissions de CO2 comprises entre 21 et 109 g/km

Malus Ãcologique 2020:

110 g/km: 50 €
111 g/km: 75 €
112 g/km: 100 €
113 g/km: 125 €
114 g/km: 150 €
115 g/km: 170 €
116 g/km: 190 €
117 g/km: 210 €
118 g/km: 230 €
119 g/km: 240 €
120 g/km: 260 €
121 g/km: 280 €
122 g/km: 310 €
123 g/km: 330 €
124 g/km: 360 €
125 g/km: 400 €
126 g/km: 450 €
127 g/km: 540 €
128 g/km: 650 €
129 g/km: 740 €
130 g/km: 818 €
131 g/km: 898 €
132 g/km: 983 €
133 g/km: 1 074 €
134 g/km: 1 172 €
135 g/km: 1 276 €
136 g/km: 1 386 €
137 g/km: 1 504 €
138 g/km: 1 629 €
139 g/km: 1 761 €
140 g/km: 1 901 €
141 g/km: 2 049 €

142 g/km: 2 205 €
143 g/km: 2 370 €
144 g/km: 2 544 €
145 g/km: 2 726 €
146 g/km: 2 918 €
[147](#) g/km: 3 119 €
148 g/km: 3 331 €
149 g/km: 3 552 €
150 g/km: 3 784 €
151 g/km: 4 026 €
152 g/km: 4 279 €
153 g/km: 4 543 €
154 g/km: 4 818 €
155 g/km: 5 105 €
156 g/km: 5 404 €
157 g/km: 5 715 €
158 g/km: 6 039 €
159 g/km: 6 375 €
160 g/km: 6 724 €
161 g/km: 7 086 €
162 g/km: 7 462 €
163 g/km: 7 851 €
164 g/km: 8 254 €
165 g/km: 8 671 €
166 g/km: 9 103 €
167 g/km: 9 550 €
168 g/km: 10 011 €
169 g/km: 10 488 €
170 g/km: 10 980 €
171 g/km: 11 488 €
172 g/km: 12 012 €
173 g/km: 12 552 €
174 g/km: 13 109 €
175 g/km: 13 682 €
176 g/km: 14 273 €
177 g/km: 14 881 €
178 g/km: 15 506 €
179 g/km: 16 149 €
180 g/km: 16 810 €
181 g/km: 17 490 €
182 g/km: 18 188 €
183 g/km: 18 905 €
184 g/km: 19 641 €
185 g/km et plus: 20 000 €

A compter du 1er mars 2020, le systÃ©me de taxe sera basÃ© sur les Ã©missions de CO2 WLTP supÃ©rieures d'environ 25% avec un dÃ©calage des tranches de 28 g/km.

Points particuliers:

Les familles nombreuses bÃ©nÃ©ficient d'une diminution du barÃ©me de 20 g/km de CO2 par enfant Ã charge Ã partir du troisiÃ©me enfant.

Les véhicules acquis par des personnes à mobilité réduite titulaires de la carte d'invalidité (ou par une personne dont au moins un enfant mineur ou à charge, et du même foyer fiscal) sont exonérés du paiement du malus écologique.

Les véhicules fonctionnant au [superéthanol E85](#), émettant moins de 250 g de CO₂/km, bénéficient d'un abattement de 40% sur le montant du malus écologique applicable tel qu'il résulte du barème.

Le bonus spécifique au véhicule électrique d'un montant maximum de 6 000 € est plafonné à 27% du prix du véhicule électrique batterie incluse. Lorsque la batterie est louée, le montant de la location est inclus dans le prix du véhicule électrique afin de déterminer le montant maximum du bonus électrique.

Les camionnettes électriques (émettant de 0 à 20 g de CO₂/km) ont droit au bonus de 3 000 €;

Eric Houguet, 01/01/2020